



**Doc. 12507**

27 janvier 2011

## Constitution d'un Etat démocratique par la république du Haut-Karabakh

### Déclaration écrite n° 407

---

Cette déclaration écrite ne reflète pas la position de l'Assemblée, mais uniquement celle des membres qui l'ont signée. Elle ne fera pas l'objet de mesures supplémentaires de l'Assemblée.

---

L'Azerbaïdjan a déclaré prendre la succession de la république d'Azerbaïdjan qui existait de 1918 à 1920. Mais le Haut-Karabakh (Artsakh) n'a jamais fait partie de cet état, et c'est uniquement à cause d'un «pacte» entre les kémalistes et les bolcheviques que l'Artsakh a fait partie de l'Azerbaïdjan soviétique.

En 1991, le peuple du Karabakh a voté en faveur de son indépendance dans le cadre d'un référendum qui a été observé et reconnu par de nombreux observateurs internationaux. Refusant toutefois d'accepter l'exercice légitime, par les Arméniens de l'Artsakh, de leur droit à l'autodétermination, l'Azerbaïdjan a lancé une attaque massive qui s'est terminée par le cessez-le-feu de 1994.

Malgré le fait que l'Azerbaïdjan continue de violer le cessez-le-feu, les Arméniens du Karabakh poursuivent la construction pacifique de leur Etat démocratique dans le respect des normes internationales, dont une des principales étapes a été le référendum constitutionnel de 2006. De nombreux observateurs, experts et journalistes internationaux ont confirmé que ce référendum, ainsi que plusieurs élections présidentielles, législatives et locales organisées par la suite, avaient été démocratiques, libres et équitables. Des dizaines de partis politiques, de médias et d'ONG opèrent dans l'Artsakh, et son économie de marché et sa législation nationale sont conformes aux normes internationales.

Poursuivant son objectif de construire un Etat démocratique, la République du Haut-Karabakh est un Etat dûment constitué qui mérite d'être reconnu par la communauté internationale et d'adhérer à toutes les organisations internationales.

*Signé (voir au verso)*



Signé<sup>1</sup>:

POSTANJYAN Zaruhi, Arménie, PPE/DC  
AGHAJANYAN Artsruni, Arménie, ADLE  
BADEA Viorel Riceard, Roumanie, PPE/DC  
BADRE Denis, France, ADLE  
BLUM Roland, France, PPE/DC  
ERR Lydie, Luxembourg, SOC  
FISCHEROVÁ Jana, République tchèque, GDE  
FOŘT Stanislav, République slovaque, ADLE  
FOURNIER Bernard, France, PPE/DC  
GAUTIER Gisèle, France, PPE/DC  
GREFF Claude, France, PPE/DC  
HARUTYUNYAN Davit, Arménie, GDE  
KALMÁR Ferenc, Hongrie, PPE/DC  
KANELLI Liana, Grèce, GUE  
KUODYTĖ Dalia, Lituanie, ADLE  
LOEPFE Arthur, Suisse, PPE/DC  
MAISSEN Theo, Suisse, PPE/DC  
MARGARYAN Grigori, Arménie, ADLE  
MARLAND-MILITELLO Muriel, France, PPE/DC  
MELIKYAN Armen, Arménie, ADLE  
NAGHDALYAN Hermine, Arménie, ADLE  
OSCARSSON Mikael, Suède, PPE/DC  
PELLEGRINI Peter, République slovaque, SOC  
ROCHEBLOINE François, France, PPE/DC  
ROUQUET René, France, SOC  
RUSTAMYAN Armen, Arménie, SOC  
STOLFI Fiorenzo, Saint-Marin, SOC  
STUMP Doris, Suisse, SOC  
ZOHRABYAN Naira, Arménie, ADLE

---

Total = 29

---

1. ADLE: Alliance des démocrates et des libéraux pour l'Europe  
GDE: Groupe démocrate européen  
GUE: Groupe pour la gauche unitaire européenne  
PPE/DC: Groupe du Parti populaire européen  
SOC: Groupe socialiste